

Demande Gaec Billin

INFORMATIONS GENERALES

Consultation : Louis Jacquin 07 81 22 99 07

GAEC de Billin,

Objet consultation : Demande d'information sur un changement de destination d'une plantation de résineux en prairie.

Commune(s) concernée(s) : Frasne (25)

Date consultation : Mail

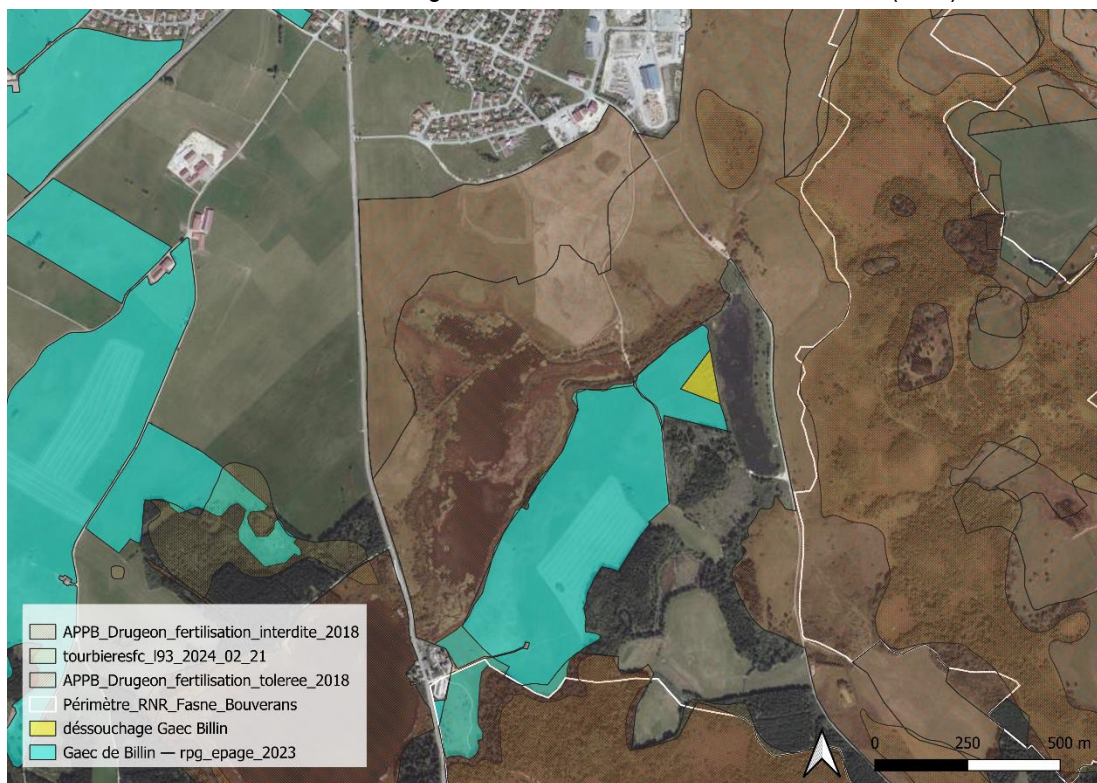
DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Projet : dessoucher une parcelle qui a subi une coupe blanche afin de la transformer en prairie.

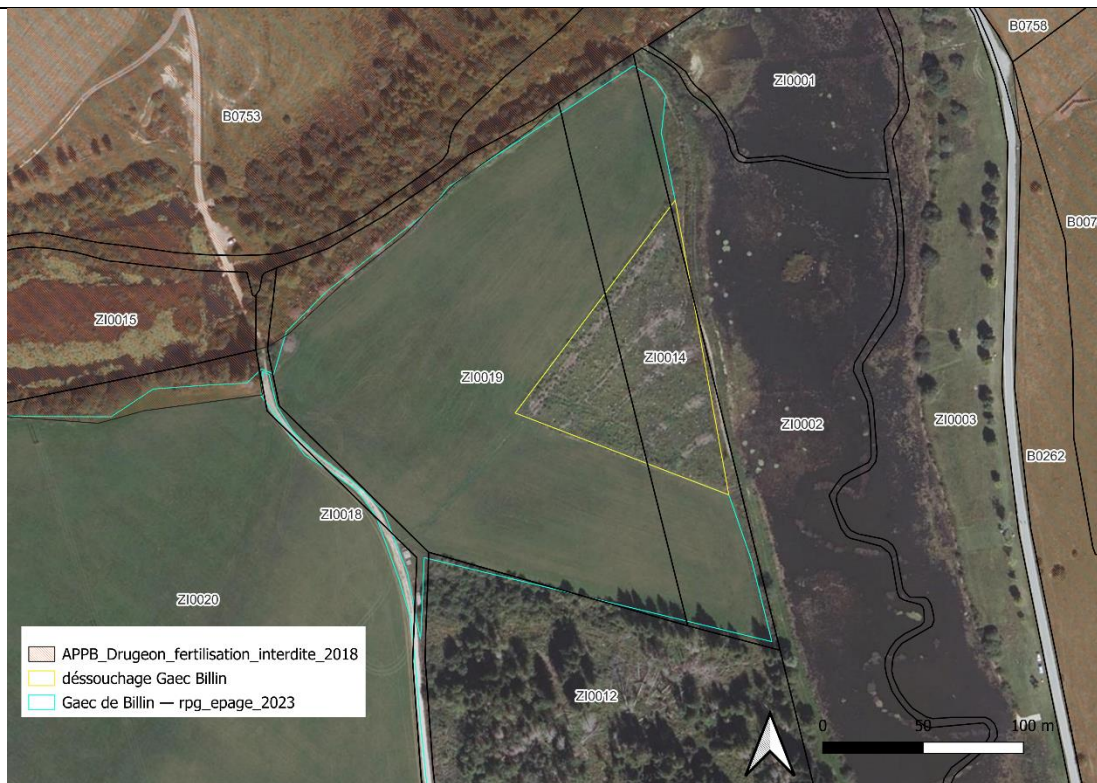
Parcelle(s) cadastrale(s) concernée(s) : ZI 14 et 19

Visite terrain : Le 17/12/2024

Site Natura 2000 concerné : « Vallées du Drugeon et du Haut-Doubs » - FR4301280 (ZSC) et FR4310112 (ZPS)



Parcelles du Gaec de Billin



Le GAEC de Billin de Frasne, Louis Jacquin plus précisément, souhaite transformer en prairie de fauche l'ancienne plantation d'épicéa en bordure de l'Etang du Moulin à Frasne, qui a fait l'objet d'une coupe à blanc il y a 1 ou 2 ans. Il souhaite faire venir JTA pour faire du dessouchage.

Discussion sur le terrain :

La parcelle d'environ 76 ares qui a subi une coupe à blanc est située en zone Natura 2000 mais n'est pas dans l'APPB.

Avant d'effectuer des travaux de dessouchage pour y implanter une prairie il est nécessaire d'effectuer au préalable une demande de défrichement à la DDT.

La demande portant sur une surface supérieure à 0,50ha, il conviendra, préalablement au dépôt de la demande d'autorisation de défrichement, de déposer auprès de l'autorité environnementale (DREAL) une demande d'examen au cas par cas sur la nécessité ou non de soumettre le projet à une étude d'impact. Le lien relatif à l'établissement d'une demande d'examen au titre du cas par cas est le suivant:

<http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/cas-par-cas-modalites-pratiques-du-depot-de-la-r3044.html>

Point de vigilance : Ne pas empiéter sur la prairie en cas de dessouchage.

La prairie adjacente à la parcelle en question est classée en prairie sensible par les mesures de conditionnalités concernant les prairies permanentes BCAE 9. Il est donc interdit de les labourer ou de modifier leur catégorie de surface.

Autre thème abordé : réflexion sur l'entretien des bosquets et le broyage des refus sur le communal

Le Gaec Billin fait pâturer des animaux sur des surfaces déclarées par le syndicat pastoral de Frasne.

M. Louis Jacquin souhaiterait effectuer des travaux d'entretien des bosquets dans le respect des règles et connaître les préconisations de l'animateur Natura 2000 et du conservateur de la réserve naturelle régionale des tourbières de Frasne-Bouverans. Un rendez-vous sur le terrain sera prévu prochainement afin de proposer un plan de gestion des ligneux et des refus prenant en compte les spécificités du milieu.

Fait à Frasne, le 17/12/2024

Patrick Duboz